



# AGT Saison 2023 – 2024

<b>Tarifs Enfants</b>	<b>Catégories</b>	<b>Publics</b>	<b>Cotisations</b>	<b>Licence / Assurance</b>
<b>1 entraînement /semaine</b> hors vacances scolaires	<b>BabyGym</b>	mixte	<b>220 €</b>	<b>50 €</b>
	<b>Gymnastique loisirs</b>	mixte		
	<b>Tumbling loisirs</b>	mixte		
	<b>Parkour/FreeStyle</b>	mixte	<b>260 €</b>	
<b>2 entraînements /semaine</b> hors vacances scolaires uniquement sur sélection par les entraîneurs	<b>Gymnastique et Tumbling compétition *</b>	filles ou garçons	<b>300 €</b>	
<b>3 entraînements et + / sem.</b> hors vacances d'été uniquement sur sélection par les entraîneurs	<b>Gymnastique compétition *</b>	filles ou garçons	<b>360 €</b>	
	<b>Tumbling compétition *</b>	mixte		
	<b>TeamGym compétition *</b>	mixte		

(\*) Pour ces catégories, l'achat de la tenue officielle du club (veste de survêtement et tenue compétition) est obligatoire.



<b>Tarifs Adultes</b>	<b>Catégories</b>	<b>Publics</b>	<b>Cotisation</b>	<b>Licence / Assurance</b>
<b>1 cours / semaine</b> hors vacances scolaires	<b>Gym entretien Pilates</b>	mixte	<b>220 €</b>	<b>50 €</b>
<b>2 cours / semaine</b> hors vacances scolaires		né(e) en 2005 et avant	<b>300 €</b>	
<b>1 cours / semaine</b> hors vacances scolaires	<b>Gym aux agrès</b>	mixte né(e) en 2005 et avant	<b>260 €</b>	<b>50 €</b>

**Vous pouvez bénéficier des réductions suivantes :**

- Les enfants de 11 à 18 ans peuvent bénéficier de l'**Aide au Temps Libre** : faire la demande auprès de la CAF de l'Ain
- Il est possible d'utiliser les Chèques Sports du programme « Chéquier Jeunes 01 », l'AGT étant partenaire depuis la saison 2020, pour un montant total à déduire de 25€ (à spécifier et joindre à votre règlement de cotisation annuelle)
- Nous sommes également partenaires du Pass'Sport et du Pass'Région ; les deux sont déductibles de la cotisation, en joignant le code correspondant.
- Certains comités d'entreprises remboursent une partie de la cotisation sur présentation d'une attestation du club, n'hésitez pas à nous la demander.

